

nombre de vingt-sept, conduits par l'honorable député et ils ont cherché à me détruire dans le comté. L'honorable député s'est rendu à Beamsville où il a fait un discours véhément, dans lequel il a parlé de vol, de corruption et de toutes sortes de choses, et il m'a accusé de la même affaire qui fait aujourd'hui le sujet de cette discussion. Il m'a accusé d'avoir volé \$200,000 au pays, et d'avoir aussi volé \$200,000 à un pauvre vieil Hollandais, et lorsqu'on lui demanda comment il se pouvait que j'eusse pu voler le pays et le Hollandais du même coup, l'honorable député s'est trouvé un peu déconcerté, et il n'a pu répondre.

Il n'a pu comprendre cet argument-là. C'est alors qu'il a profité de cette occasion pour dire aux électeurs que je n'avais pas le droit d'être élu, parce que j'appuyais un gouvernement canaille. Il a parlé longuement du scandale des pots de vin, au sujet duquel le ministre des douanes fut obligé de venir dans mon comté pour lui administrer une bonne raclée. J'ai défendu le ministre des douanes sur tous les hustings du comté. Mais, si l'on m'a accusé, il n'y avait de fait aucun fondement dans ces accusations.

Il a accusé le ministre des travaux publics d'avoir reçu des présents de la part des entrepreneurs. Il a accusé feu John Henry Pope, autrefois ministre des chemins de fer, d'avoir mis dans sa poche une somme de \$166,000. Il a accusé le gouvernement de toutes sortes de canailleries, et après cela, il s'est tourné vers le peuple et lui a demandé s'il osait approuver un semblable état de choses.

Pour la première fois dans le comté de Lincoln, j'ai obtenu une majorité de 96 voix à l'endroit même où l'honorable député avait parlé contre moi, quoique jusque là j'eusse toujours été en minorité dans cet endroit. Cela démontre que le peuple n'a pas beaucoup cru ce que l'honorable député a dit.

L'honorable député et ses amis, guidés par le fameux Preston, ont répandu dans tout le comté cette belle littérature. On les a vus aller de poste en poste avec ces mêmes documents, m'accusant de canaillerie de toutes les manières et de toutes les formes possibles. Ils ont demandé au peuple de se lever dans sa puissance et de me chasser du gouvernement, parce que, disaient-ils, j'avais violé l'acte concernant l'indépendance du parlement, et parce que j'avais forfait à ma position comme député. Cependant, le peuple n'a pas cru à leurs paroles.

Ils m'ont accusé d'avoir volé différentes personnes, et les électeurs ont déclaré qu'ils ne croyaient pas un mot de toutes ces histoires. Une personne qui se trouvait dans le milieu de la foule, demanda quelle était cette personne qui vociférait tant, et lorsqu'on eut dit aux gens que c'était l'homme qui avait ruiné la Commercial Bank, et qui avait fait tomber le gouvernement Mackenzie, ils restèrent tout interdits et répondirent : ce n'est pas l'homme qu'il nous faut. Le résultat a été que j'ai obtenu une majorité de 96 voix dans l'endroit même où, à toutes mes élections précédentes, j'avais toujours été en minorité.

J'ai le droit de connaître mes accusateurs, et si ce sont des hommes qui n'ont pas un passé sans tache, ils n'ont pas le droit de venir ici et de m'accuser comme a fait l'honorable député. Si l'honorable député avait voulu me traiter loyalement, il aurait parlé dans un langage plus modéré. Je suis donc parfaitement justifiable de demander quel est le passé de ce député. Il m'a accusé de

M. RYKERT.

trahison et de toute espèce de canailleries, mais je me rappelle le temps où son propre journal l'a accusé lui-même de trahison, et d'avoir voté de l'argent pour son propre usage. A maintes et maintes reprises, on l'a accusé de manœuvres frauduleuses dont j'aurai peut-être l'occasion de parler avant la fin de la session. A tout événement, je sais très bien que le peuple l'a jugé comme étant un des hommes les plus corrompus qui aient jamais siégé en parlement.

Une VOIX. Oh ! oh !

M. RYKERT : Naturellement, l'honorable député ne veut pas croire cela, mais les procès-verbaux de la chambre le prouveront. J'ai dit que cette correspondance était privée et confidentielle, et il faut qu'elle ait été volée ou bien qu'elle ait été obtenue par la fraude la plus honteuse. Cette correspondance se trouvait entre les mains de cinq personnes. Mon adversaire, M. Patterson, nie formellement l'avoir donnée, comme je l'ai déclaré à cette chambre il y a quelques jours. Il m'a télégraphié que c'était un abus de confiance impardonnable et que j'aurais dû la détruire. M. Ritchie, qui avait un intérêt dans la poursuite qui a été intentée, quoique—l'honorable député ne sait probablement pas cela—cette poursuite n'ait pas été continuée, en avait aussi une copie. M. Mercer Adams en avait aussi une. Tous se défendent de n'avoir eu rien à faire au sujet de l'obtention de cette correspondance. La seule autre personne qu'elle concernait, et qui n'a rien dit au sujet de sa publication, est M. S. H. Blake, C.R., et si elle n'a pas été volée à son bureau, elle a été obtenue d'une manière qui ne fait honneur à personne.

Je ne pense pas que l'on puisse encourager la publication de correspondances privées, et la chambre ne devrait pas voir cela d'un bon œil. Je crois que je pourrais prétendre avec justice, si je juge à propos d'en agir ainsi, et de me retrancher derrière les subtilités de la loi—non pas en vertu du statut des fraudes, car l'honorable député ne connaît probablement pas la loi, mais en vertu des précédents et en vertu de la coutume—que des affaires qui se sont passées depuis des années, ne peuvent pas être soulevées maintenant. L'honorable député qui est en possession de ces documents, aurait dû soulever cette question avant aujourd'hui. J'aurais à me plaindre d'un jugement qui serait rendu sur des correspondances privées, et je crois que l'honorable député ne peut trouver aucun précédent dans les annales parlementaires pour justifier sa ligne de conduite. J'aimerais à savoir si l'honorable député connaît ce qui a eu lieu dans l'affaire du *Times*, qui a été discuté il y a quelques jours devant le parlement impérial, et où il a été formellement admis que le temps formait un point essentiel dans un procès. L'honorable député a essayé de traduire le *Times* devant le parlement pour atteindre aux privilèges des membres, et pour avoir publié une correspondance privée, mais il a été admis que le temps était un point essentiel dans un procès. Mais je ne veux pas me retrancher derrière des subtilités. Je n'ai pas violé l'acte concernant l'indépendance du parlement, je n'ai rien fait dont j'aie à rougir, et je n'ai rien fait qui puisse me faire expulser de la chambre. Mais il y a des faits, des circonstances et des documents se rapportant à cette affaire qui devraient être connus, et je demanderai à la chambre de renvoyer cette question devant le comité des privilèges et élec-